



Fiche signalétique

SIMDUT (Pictogrammes)	SIMDUT (Classification)	Équipement de protection individuelle
 	Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE). Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).	 

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit / Nom commercial	Antigel/ liquide de refroidissement prémélangé 50/50 universel fully formulated	Code d'article du produit correspondant	WIP-15240-50
Synonyme	Non disponible.	No CAS	Non disponible.
Famille chimique	Non disponible.	Date de validation	2013-04-23.
Formule chimique	CH ₂ OHCH ₂ OH	Date d'impression	2013-05-01.
Fabricant/Fournisseur	Recochem inc. 850, montée de Liesse Montréal (Québec) H4T 1P4 (514) 341-3550 www.recochem.com	En cas d'urgence	Recochem Inc. Département des communications et affaires réglementaires (905) 878-5544
Utilisations	Applications industrielles: Formulations de liquide de refroidissement et d'antigel.		

Section 2. Identification des risques

Vue d'ensemble des situations d'urgence	ATTENTION! PEUT ÉVENTUELLEMENT ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. Nocif par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Peut éventuellement endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur les animaux. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.
Effets potentiels aigus sur la santé	Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes. Toxique si ingéré. Peut causer des douleurs ou des malaises abdominaux, de la nausée, des vomissements, des étourdissements, des effets sur le système nerveux central et le coma. Une défaillance cardiaque, de l'œdème pulmonaire et des dommages sévères aux reins peuvent se développer. Peut causer une irritation oculaire mineure. Peut provoquer une irritation cutanée mineure. Peu de risque d'inhalation dû à ses caractéristiques physiques, toutefois, si la substance est chauffée, elle peut produire des vapeurs qui peuvent occasionner de l'irritation aux poumons, si l'inhalation est excessive. L'inhalation, particulièrement du brouillard, peut causer de l'irritation nasale et de la gorge accompagnée de maux de tête. Des vapeurs en fortes concentrations peuvent causer de la nausée, des vomissements, des maux de tête et des mouvements irréguliers des yeux..

Suite à la page suivante

**Note au médecin**

Les signes et les symptômes de l'empoisonnement à l'éthylène glycol sont ceux de l'acidose métabolique, de la dépression du système nerveux central et de dommages aux reins. La chimie clinique peut révéler de l'acidose métabolique avec déséquilibre anionique et l'urémie. Administrer de l'éthanol afin d'inhiber le métabolisme du glycol en oxalate. L'administration rapide d'éthanol peut contrer les effets toxiques de l'éthylène glycol (effets cardio-pulmonaires attribués à l'acidose métabolique et aux dommages rénaux). L'hémodialyse ou la dialyse péritonéale ont eu de bons effets. Des troubles respiratoires et cutanés préexistants peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit. Soulager les symptômes et prodiguer les soins de soutien.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients**Canada**

Nom	Numéro CAS	Conc. (% poids / poids)
Ethylène glycol	107-21-1	50

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 30 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 30 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Note au médecin traitant	Voir section 2 Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de la combustion	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Suite à la page suivante



Risques d'incendie	Émet de la fumée âcre et des vapeurs irritantes lorsque chauffé jusqu'à sa température de décomposition. Peut être combustible à haute température.
Risques d'explosion	N'est pas un produit présentant des risques d'explosion.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Petit déversement ou fuite	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
Fuite ou déversement important	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Entreposage	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique	Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.
Protection individuelle	Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières. Recommandé: lunettes étanches anti-éclaboussures

Suite à la page suivante



Corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Respiratoire Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. >8 heures (temps de protection): caoutchouc nitrile

États-Unis

Nom du produit

Ethylène glycol

Limites d'exposition

OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).

CEIL: 50 ppm

CEIL: 125 mg/m³

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2008).

C: 100 mg/m³ Forme: Aérosol

Canada

Limites d'exposition professionnelle

		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Plafond			
Ingrédient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	Notations
Ethylène glycol	US ACGIH 1/2008	-	-	-	-	-	-	-	100	-	[a]
	AB 6/2008	-	-	-	-	-	-	-	100	-	[b]
	BC 6/2008	-	-	-	-	100	-	-	-	-	[a]
		-	10	-	-	20	-	-	-	-	[c]
		-	-	-	50	-	-	-	-	-	[d]
	ON 6/2008	-	-	-	-	-	-	-	100	-	
	QC 6/2008	-	-	-	50	127	-	-	-	-	[e]

Forme: [a]Aérosol [b]aerosol [c]Particulate [d]Vapour [e]vapeur et brouillard

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide clair et visqueux.	Odeur	Inodore.
Poids moléculaire	Non disponible.	Goût	Sucré.
pH	7	Couleur	Vert.
Point d'ébullition/condensation	129°C (264.2°F)	Volatilité	Non disponible.
Point de fusion/congélation	-37°C (-34.6°F)	Vitesse d'évaporation	0.01 (Acétate de butyle. = 1)

Suite à la page suivante



Densité relative	1.06 à 1.09	Seuil de l'odeur	25 ppm
Pression de vapeur	0.008 kPa (0.06 mm Hg)	Viscosité	Dynamique: 21 mPa·s (21 cP)
Densité de vapeur	2.1 [Air = 1]	Solubilité	Soluble dans l'eau, le méthanol, l'éther diéthylique.
Teneur en COV	103.7 % (w/w) [ISO 11890-1]	Autres propriétés	Non disponible.
Le produit est:	Peut être combustible à haute température.		
Température d'auto-inflammation	Non disponible.		
Point d'éclair	Non applicable.		
Limites d'inflammabilité	Non disponible.		
Risques d'incendie en présence de substances diverses	Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur et chocs et impacts mécaniques		

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Non disponible.
Incompatibilité avec différentes substances	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes, les acides et les alcalins. Eviter toute contamination avec des substances réactives.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Canada

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Ethylène glycol	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	2725 mg/m ³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	9500 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	9500 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	9530 uL/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Souris	5614 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	5010 mg/kg	-
	DL50 Intra-veineux	Rat	3260 mg/kg	-
	DL50 Orale	Chat	1650 mg/kg	-

Suite à la page suivante



	DL50 Orale	Chien	5500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	5500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4700 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5000 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	2800 mg/kg	-
	DL50 Non déclaré	Souris	8050 mg/kg	-
	DL50 Non déclaré	Lapin	5017 mg/kg	-
	DL50 Non déclaré	Rat	13 g/kg	-
Conclusion/Résumé	(Ethylène glycol) Les effets les plus communs due à l'ingestion de l'éthylène glycol sont: Depression du système nerveux central (incoordination, lethargie, coma), des effect néfastes au niveau des reins, incluant inflammation, degeneration, nécrose des tissus), dilatation des tubules et dépôts dde cristaux d'oxalate.			

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé Une exposition peut causer une dermatite.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Ethylène glyco	A4	-	-	-	-	-

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Térogénicité

Conclusion/Résumé : (Ethylène glycol) L'embryotoxicité (résorptions tardives), la fœtotoxicité (poids corporel fœtal réduit) et la térogénicité (déficiences externes, osseuses et des tissus mous) ont été observées chez les rats et les souris exposés à de fortes doses orales causant peu ou pas de toxicité chez la mère. Le US National Toxicology Program-Center for the Evaluation of Risks to Human Reproduction (NTP-CERHR) a aussi conclu que l'exposition orale à de fortes doses d'éthylène glycol causent une toxicité de croissance chez les rats et les souris.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

En cas de déversement accidentel dans l'environnement, voir la Section #6 : « Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle » qui suggère des instructions.

Écotoxicité : Ce produit a un potentiel de bioaccumulation bas.

Canada**Écotoxicité en milieu aquatique**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
-----------------------------------	----------	---------	------------

Suite à la page suivante



Ethylène glycol	Aiguë CE50 >100 mg/L	Daphnie	4 heures
	Aiguë CE50 >100 mg/L	Daphnie	4 heures
	Aiguë CI50 >100 mg/L	Algues	1 heures
	Aiguë CI50 >100 mg/L	Algues	1 heures
	Aiguë CL50 >100000 ug/L Eau de mer	Crustacés - Crangon crangon - Adult	48 heures
	Aiguë CL50 6900000 à 8800000 ug/L Eau douce	Daphnie - Ceriodaphnia dubia - Neonate	48 heures
	Aiguë CL50 >100 mg/L	Poisson	24 heures
	Aiguë CL50 >100 mg/L	Poisson	24 heures
	Aiguë CL50 8050000 ug/L Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures
	Chronique NOEC 11610000 ug/L Eau douce	Daphnie - Ceriodaphnia dubia - <=24 heures	48 heures
	Chronique NOEC 6090000 ug/L Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.


Section 14. Information relative au transport
Canada Classification pour le TMD
Classe _____ Substance non réglementée par le TMD.

Classe secondaire _____ -

Appellation Réglementaire (Canada) (TMD) Non applicable.

Numéro NU Non applicable.

Groupe d'emballage Sans objet.

Dispositions particulières Non applicable.

No placard (handling and hazard label) required.

Classification IMDG
Classe _____ Substance non réglementée par le code IMDG.

Classe secondaire _____ Non applicable.

Appellation Réglementaire IMDG Non applicable.

Numéro NU Non applicable.

Groupe d'emballage Non applicable.

Polluant marin Non polluant.

Dispositions particulières Non applicable.

No placard (handling and hazard label) required.

No placard (handling and hazard label) required.

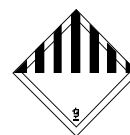
États-Unis DOT (Classification)
Classe _____ Classe 9: Matières dangereuses diverses.

Classe secondaire _____ -

Appellation Réglementaire (États-Unis) DOT Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Ethylène glycol)

Numéro NU UN 3082

Groupe d'emballage III

Dispositions particulières Dans des conteneurs simple de capacité de 5000 lbs ou moins, ce produit est exempt de la réglementation sur le DOT (non réglementé). Il ne nécessite pas d'étiquette ou de placards. Quantité réglementée (QR) = 5 000 lb (2 268 kg) (comme éthylène glycol) Pour les expéditions en vrac égales ou supérieures à la Quantité réglementée (QR), veuillez suivre la classification telle que décrite dans la section de la Classification du code des DOT.

Association du transport aérien international (IATA) Pour la classification et les règlements reliés au transport aérien, veuillez référer à la dernière édition des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses de la IATA.

Suite à la page suivante

Section 15. Information réglementaire

**Classification SIMDUT
(Canada)**

Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).
Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).

**Liste intérieure des
substances (LIS) du
Canada**

Ce produit et / ou tous ses composants apparaissent sur la LIS.


**Classification HCS
(États-Unis)**

Effets sur les organes cibles

**Listes de réglementations
des États-Unis**

Ce produit et / ou tous ses composants apparaissent sur la liste d'inventaire de la TSCA.

**Hazardous Material
Information System
(États-Unis)**

Santé	2
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Protection individuelle	B

**National Fire
Protection
Association (États-
Unis)**

	0	Inflammabilité
Santé	2	0
	0	Réactivité
		Danger spécifique

Section 16. Renseignements supplémentaires

Validé et vérifié par Compliance and Technical Information Manager le 2013-04-23 Tel.# 905-878-5544.

Imprimé le 2013-05-01.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses filiales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

**Les fiches signalétiques sont disponibles à
www.recochem.com**